



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VOUS AVEZ FAIT CONFIANCE A LA CFDT

LES ELUS CFDT SE SONT PLEINEMENT INVESTIS

Tout au long de ce mandat, les élus CFDT se sont investis pour obtenir des droits nouveaux et défendre les salariés collectivement et individuellement.

En mars 2013, vous avez fait confiance aux candidats CFDT, faisant d'eux :

vos délégués du personnel

Ils sont venus régulièrement sur vos lieux de travail pour que leurs questions reflètent la réalité de ce que vous vivez ; cela étant différent d'un groupe à un autre. Ainsi, les délégués du personnel CFDT ont réussi à faire prendre conscience à la Direction et **à faire corriger** :

- **des problématiques** telles que l'interdiction de postuler à un emploi si le manager direct n'y est pas favorable, la méconnaissance des critères qualitatifs de la part variable...

- **certaines dérives managériales**. Citons à titre d'exemples : les suivis intempestifs des résultats commerciaux et l'affichage nominatif des ventes individuelles, le chantage aux congés, au temps partiel, des pressions commerciales en décalage par rapport à ce que l'entreprise préconise...

- **des dysfonctionnements** comme la complexité des procédures de renégociations de crédits ou encore le manque de réactivité commerciale de la Direction de Groupe.

Globalement, ce sont des centaines de questions qui ont été posées à la direction lors des réunions mensuelles. Vous pouvez les trouver dans « l'expression des DP CFDT » sur l'intranet (*Mon entreprise/Publications des IRP/Délégués du personnel*).

Les délégués du personnel CFDT ont apporté des réponses à vos questions, des conseils pratiques parfois. Ils ont été sans cesse à votre écoute.

vos élus CFDT au Comité d'Entreprise

L'étude rigoureuse des documents remis par la direction leur a permis d'analyser et d'argumenter sur les dossiers relevant de l'organisation de l'entreprise ou de choix stratégiques avec toujours le même souci, celui de l'intérêt global des salariés : maintien et évolution de l'emploi, qualité de travail et qualité de vie...

Sur l'aspect socio-culturel, les élus et les correspondants locaux CFDT ont cherché à proposer des idées novatrices, à portée de tous les budgets et correspondant aux attentes de tous.

à voir sur

cfdt-cebpl.fr

la première vidéo
de la campagne

Grâce à vous, la CFDT est la 1ère organisation syndicale à la CE BPL

Cela lui a donné du poids pour revendiquer et obtenir l'ouverture de négociations sur plusieurs dossiers.

Ainsi, la CFDT a été la seule organisation syndicale non catégorielle à signer un accord permettant l'augmentation des salariés de classification T2. Par cet accord, la CFDT confirme qu'elle prend en compte les problématiques des jeunes et des plus bas salaires.

Elle a également été force de proposition dans la négociation qui a permis **la création d'une classification en CM6 pour les salariés du marché des professionnels.** Leur expérience, leur expertise sont reconnues à la fois par une augmentation de salaire et par un statut cadre.

La CFDT n'a cessé d'interpeller la direction sur la charge de travail, la politique commerciale, le manque d'autonomie...

Vous avez permis à la CFDT une présence de **7 membres au sein du CHSCT**

Ils ont participé activement au Comité de pilotage sur la qualité de vie au travail. Ils se sont investis pleinement pour que les lieux de travail soient plus agréables pour les salariés. Ils ont parfois bataillé seuls, comme par exemple sur le dossier de l'agence de Quimper Kermoisan, évitant ainsi la fermeture de cette agence.

La CFDT vous défend individuellement

Plus d'une centaine de salariés a interpellé la CFDT dans le cadre de difficultés professionnelles. Les délégués syndicaux et les élus de la CFDT ont su vous conseiller et vous accompagner sans compter ni leur temps, ni leur énergie.

Il reste encore beaucoup à faire. La motivation et la détermination des candidats CFDT sont intactes, alors

**ENSEMBLE CONSTRUISONS
L'AVENIR
VOTEZ CFDT**